



Treasury Board of Canada
Secrétariat

Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Canada

PLAN D'ACTION DU CANADA POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 2014-2016

Rapport d'auto-évaluation en fin de parcours

Janvier 2017



Contenu

Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016	4
1. Introduction et mise en contexte	4
2. Processus du Plan d'action	5
3. Recommandations liées au mécanisme indépendant d'établissement de rapports	6
4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action.....	8
Résumé des engagements	8
Engagement 1 : Directive sur le gouvernement ouvert.....	9
Engagement 2 : Données ouvertes du Canada	11
Engagement 3 : Institut des données ouvertes	13
Engagement 4 : Données ouvertes pour le développement (DOD)	16
Engagement 5 : Engagement fondamental relatif aux données ouvertes	19
Engagement 6 : Science ouverte.....	24
Engagement 7 : Déclaration obligatoire pour le secteur extractif.....	25
Engagement 8 : Processus ouvert d'octroi de contrats.....	27
Engagement 9 : Information ouverte sur les budgets et les dépenses	29
Engagement 10 : Alphabétisation numérique	31
Engagement 11 : Engagement fondamental relatif à l'information ouverte	34
Engagement 12 : Consultations auprès des Canadiens	40
5. Conclusion et prochaines étapes	44
Annexe : S'attaquer aux grands défis du PGO	46

Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016

Rapport d'auto évaluation en fin de parcours (janvier 2017)

1. Introduction et mise en contexte

Le présent rapport expose une auto-évaluation des progrès réalisés par rapport au [Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016](#), le deuxième Plan du Canada pour un gouvernement ouvert présenté au [Partenariat pour un gouvernement ouvert \(PGO\)](#) (en anglais seulement). Ce Plan cherchait à faire progresser une série d'engagements en vue de contribuer à moderniser la façon dont le gouvernement mène ses activités et de refléter les valeurs et les attentes en évolution des Canadiens et des Canadiennes.

Le Plan du Canada de 2014-2016 a été lancé le 1^{er} juillet 2014. Il s'articulait autour de trois volets d'activités pour structurer notre travail, soit :

1. **Données ouvertes** – Offrir des données brutes dans des formats lisibles par machine que les Canadiens et les Canadiennes peuvent utiliser.
2. **Information ouverte** – Divulguer de façon proactive de l'information sur les activités du gouvernement et la rendre plus accessible.
3. **Dialogue ouvert** – Offrir la possibilité d'avoir un dialogue bidirectionnel avec le gouvernement du Canada et ses citoyens sur l'élaboration et l'exécution de politiques et de priorités.

Le Plan a présenté 12 engagements, ainsi que leurs produits livrables et activités connexes conçus pour accroître la transparence, la mobilisation de la collectivité, la reddition de comptes publique et l'accès à de nouvelles technologies pour l'ouverture. Les engagements portaient sur des améliorations à apporter pour relever les grands défis qui suivent du PGO : améliorer les services au public; accroître l'intégrité publique; gérer plus efficacement les ressources publiques; et accroître la responsabilisation des entreprises.

Ce premier rapport d'auto-évaluation de fin de parcours s'inscrit dans l'engagement du Canada à l'égard du PGO. Il expose le processus de mise en œuvre du Plan de 2014-2016 terminé et résume les progrès réalisés et les leçons retenues par rapport aux objectifs du Canada pour la période de 2014 à 2016.

2. Processus du Plan d'action

Au moment d'élaborer le Plan de 2014-2016, le Canada a cherché à mettre en application les leçons retenues au cours de la mise en œuvre du premier plan de deux ans en vue de garantir que ce dernier représentait les préoccupations et les priorités des Canadiens et des Canadiennes.

En 2014, les Canadiens, les Canadiennes, les organismes de la société civile, les ministères et les organismes du gouvernement, le milieu universitaire et le secteur privé ont été invités à l'échelle du pays à prendre part à des activités de consultation en ligne et en personne afin d'explorer d'éventuelles activités de gouvernement ouvert, les mettre au point pour former un ensemble d'engagements et définir des mesures concrètes pour chacun. Le Plan d'action a été affiché en ligne aux fins d'examen et de commentaires publics. L'ensemble de la rétroaction reçue dans les commentaires en ligne ou à la suite de séances en personne a été compilée sous la forme d'un rapport [Vous nous avez dit – Rapport récapitulatif](#) publié en novembre 2014.

La plateforme de gouvernement ouvert du Canada, ouvert.canada.ca, s'est avérée un outil important dans l'élaboration et l'exécution du Plan de 2014-2016. Cet outil a permis la diffusion de l'information, et de recueillir les points de vue, les opinions et les priorités des citoyens et de la société civile, en plus d'encourager les conversations continues sur des sujets d'intérêt pour les intervenants canadiens. Le Canada a régulièrement sollicité et reçu des commentaires du public et de la société civile, du milieu universitaire et d'experts du secteur privé sur l'élaboration et l'exécution de plans d'action passés et actuels pour un gouvernement ouvert.

L'équipe du Gouvernement ouvert a tiré de nombreuses leçons importantes de l'exécution du Plan de 2014-2016. À titre d'exemple, il est devenu clair que les citoyens croyaient fortement qu'une mobilisation élargie du public doit être une composante essentielle d'un gouvernement ouvert, au moment d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives. Nous avons déterminé que la mobilisation est optimale lorsque nous posons des questions qui nous aident à définir des problèmes, et pas uniquement lorsque nous menons des consultations sur des solutions à des questions choisies d'avance. Nous avons appris que, pour permettre aux ministères gouvernementaux de mettre en place des politiques et des pratiques de gouvernement ouvert, il nous faut posséder des directives et des normes claires et uniformes. Nous avons découvert que les ressources financières et humaines limitées ont parfois nui à la capacité de l'équipe de respecter entièrement tous les engagements. Enfin, nous avons appris que la quantité de transformation culturelle et de processus requise dans l'environnement de travail du gouvernement du Canada est supérieure à ce que nous croyions au départ.

Il s'est avéré difficile d'intégrer toutes ces leçons. À titre d'exemple, l'engagement général à mobiliser concrètement les citoyens sur tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre

Rapport d'auto-évaluation de fin de parcours sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

d'engagements pour un gouvernement ouvert exige de déployer plus d'efforts que ce qu'il était possible de faire au moment d'exécuter le Plan de 2014-2016. Ces leçons ont toutefois alimenté notre Plan de 2016-2018 actuel et des ressources supplémentaires sont attribuées afin d'appuyer les ambitions du gouvernement.

Ce rapport représente l'évaluation du gouvernement du Canada sur les progrès qu'il a réalisés afin d'exécuter les engagements contenus dans son Plan d'action. Une ébauche du rapport d'auto-évaluation du Canada a été présentée en ligne aux fins d'examen, de commentaires et d'idées du public sur une période de deux semaines. Des invitations à examiner ont été envoyées à la liste d'envoi du Secrétariat du gouvernement ouvert du gouvernement du Canada et des intervenants de la société civile ont été directement invités à faire part de leurs points de vue sur les progrès réalisés par le Canada au cours de ces deux années. Il est toujours possible de formuler des commentaires supplémentaires sur les efforts que le gouvernement déploie continuellement pour devenir plus transparent et plus responsable par l'intermédiaire du site Web ouvert.canada.ca.

3. Recommandations liées au mécanisme indépendant d'établissement de rapports

Avec le Plan de 2014-2016, le gouvernement du Canada cherchait à répondre à bon nombre des recommandations formulées par le chercheur du mécanisme indépendant d'établissement de rapports (MIER) du PGO sur l'élaboration et l'exécution du [Plan de 2012-2014](#). Au moment de concevoir des engagements plus précis et plus ambitieux qu'auparavant, le Canada est parvenu à mieux mobiliser les intervenants intéressés à l'égard d'un dialogue productif, et à mesurer les progrès plus efficacement. En étendant les initiatives de gouvernement ouvert au-delà des données ouvertes, le Canada a pu offrir une plus grande quantité d'information aux citoyens, y compris l'offre d'un accès au moyen d'un guichet unique à des renseignements que les ministères et organismes divulguent de façon proactive.

L'équipe du Gouvernement ouvert a aussi répondu aux recommandations issues du MIER en s'engageant à améliorer la consultation du public et la mobilisation des citoyens. Ce faisant, nous avons présenté les progrès que nous avons réalisés par rapport à des engagements précis à d'autres que des entités gouvernementales seulement. Par exemple, nous avons mobilisé les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux en tant que coprésidents du Groupe de travail sur données ouvertes du Canada. En avril 2016, des chefs de file de gouvernement ouvert de gouvernements à l'échelle du Canada se sont réunis à Saint John (Nouveau-Brunswick) afin de discuter des priorités à venir pour les données ouvertes au Canada. Nous avons aussi mobilisé des intervenants canadiens et étrangers sur la transparence de l'aide, une mesure qui faisait partie de notre engagement central en matière de données ouvertes, dans le cadre de consultations approfondies qui se sont déroulées pendant l'examen de l'aide internationale au printemps et à l'été 2016.

Rapport d'auto-évaluation de fin de parcours sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

Nous avons également reconnu que nous avons l'occasion de moderniser des éléments de notre cadre législatif. En mars 2016, le gouvernement a annoncé qu'il adopterait une approche en deux étapes pour dynamiser l'accès à l'information : il passera d'abord à l'acte à court terme en adoptant des propositions concrètes pour améliorer la *Loi*, qui sera suivie d'un examen complet de la *Loi* en 2018. Afin de réaliser des progrès rapides par rapport à ses plans, en mai 2016, le président du Conseil du Trésor a émis une *Directive provisoire concernant l'administration de la Loi sur l'accès à l'information*. La Directive exige aux responsables fédéraux de tenir compte du but de la *Loi* – soit de renforcer la reddition de compte du gouvernement à l'égard de ses citoyens – au moment de l'administrer; de renoncer aux frais d'accès à l'information, hormis les frais de dépôt de 5 \$; et de divulguer l'information dans des formats conviviaux, dans la mesure du possible. La Directive provisoire envoie un message solide à l'échelle des institutions fédérales selon laquelle l'information du gouvernement appartient aux personnes qu'il sert et qu'elle devrait être ouverte par défaut.

En mai et en juin 2016, nous avons consulté les Canadiens, les Canadiennes et des intervenants sur la meilleure façon de mettre en œuvre les premières propositions en vue de dynamiser l'accès à l'information. La rétroaction formulée par les Canadiens, les Canadiennes et les intervenants servira à apporter les réformes prochaines de la *Loi*. Le gouvernement s'est engagé à présenter des changements en vue d'améliorer l'accès à l'information au début de l'année 2017.

Enfin, conformément aux recommandations issues du MIER, l'équipe du Gouvernement ouvert s'est montrée plus ambitieuse afin d'aider à diriger une transition progressive vers un gouvernement ouvert par défaut. Le gouvernement du Canada a déployé des efforts au-delà de l'équipe du Gouvernement ouvert à l'appui de ce processus, par son engagement à apporter des améliorations à l'échelle d'un vaste éventail de ministères dans les domaines de la transparence, de la reddition de comptes et de la réceptivité.

4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action

Résumé des engagements

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'état de la mise en œuvre, par le Canada, des engagements indiqués dans le Plan de 2014-2016 au 30 juin 2016. Des renseignements détaillés sur l'état de chacun de ces engagements sont présentés ci-dessous.

Engagement du Plan d'action	Situation générale
ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX	
1. Directive sur le gouvernement ouvert	Substantiel
ENGAGEMENTS RELATIFS AUX DONNÉES OUVERTES	
2. Données ouvertes du Canada	Incomplète
3. Institut des données ouvertes	Substantiel
4. Données ouvertes pour le développement (DOD)	Exécuté
5. Engagement fondamental relatif aux données ouvertes	Exécuté
ENGAGEMENTS RELATIFS À L'INFORMATION OUVERTE	
6. Science ouverte	Substantiel
7. Déclaration obligatoire pour le secteur extractif	Substantiel
8. Processus ouvert d'octroi de contrats	Substantiel
9. Information ouverte sur les budgets et les dépenses	Substantiel
10. Alphabétisation numérique	Substantiel
11. Engagement fondamental relatif à l'information ouverte	Substantiel
ENGAGEMENTS RELATIF AU DIALOGUE OUVERT	
12. Consultations auprès des Canadiens et des Canadiennes	Incomplète

Engagement 1 : Directive sur le gouvernement ouvert

Situation générale: Substantiel

Description: Présenter une politique obligatoire qui exige aux ministères et organismes du gouvernement fédéral de maximiser la divulgation de données et d'information à valeur opérationnelle sous réserve des restrictions applicables touchant la protection des renseignements personnels, la confidentialité et la sécurité. Les données et l'information admissibles seront divulguées dans des formats uniformisés et ouverts, sans frais et sans restrictions de réutilisation.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

Autres acteurs en jeu : Ministères et organismes fédéraux

Volet du gouvernement ouvert : Engagements fondamentaux

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Publier la nouvelle *Directive sur le gouvernement ouvert* pour exiger que les ministères et organismes fédéraux maximisent la publication des données et de l'information admissibles du gouvernement.
- b. Exiger que les ministères et organismes fédéraux publient leur plan de mise en œuvre du gouvernement ouvert.
- c. Établir des outils et des orientations aux fins de la publication de répertoires ministériels de données.

Résultats finaux

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a présenté sa nouvelle [*Directive sur le gouvernement ouvert*](#) le 9 octobre 2014.
- b. La Directive élaborée exige aux ministères fédéraux de publier un Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert (PMOGO) qui décrit les activités prévues afin de répondre aux exigences de la Directive, qui comprend la création de répertoires de données et d'information. En tout, 56 PMOGO ont été présentés au SCT et sont en cours d'examen en vue d'être publiés le plus tôt possible.
- c. Des outils et des orientations à l'appui de la mise en œuvre des exigences prévues dans la Directive par les ministères et organismes à l'échelle du gouvernement sont élaborés continuellement afin d'appuyer la mise en œuvre progressive, y compris les répertoires ministériels de données, le produit livrable de la deuxième année.

Leçons retenues

- a. Les intervenants canadiens ont réservé un accueil favorable à la *Directive sur le gouvernement ouvert* en tant que témoignage de l'engagement du Canada à présenter davantage de données et d'information.
- b. L'élaboration des PMOGO s'est avérée un exercice utile et productif pour le gouvernement du Canada. Il s'agissait d'une première étape plus que requise, qui a permis aux ministères d'organiser et d'attribuer des ressources, et d'établir l'ordre de priorité des activités. Parmi les

leçons retenues du processus de PMOGO, notons le besoin de limiter le fardeau pour les ministères en mettant l'accent sur l'information clé requise, par l'élaboration de modèles accessibles en vue de faciliter la présentation des plans. Étant donné que le gouvernement du Canada a maintenant lancé son nouveau [Plan d'action biennuel \(2016-2018\)](#), qui expose une vision plus élargie et plus ambitieuse, nous réexaminerons ces plans et nous accélérerons les échéances s'il y a lieu afin de mieux tenir compte de cette nouvelle vision.

- c. Le modèle de répertoire de données et les indications connexes pour créer le répertoire de données se sont avérés efficaces pour les ministères dans l'établissement de leurs répertoires de données. Une équipe de travail interministérielle formée de bénévoles a créé conjointement des outils et des ressources, ce qui prouve la valeur de cette approche. Enfin, la communication continue par l'intermédiaire de voies multiples, y compris la mobilisation des analystes de la gestion de l'information du SCT, le groupe de travail interministériel pour un gouvernement ouvert et un atelier ciblé s'est avéré utile pour répondre aux questions et échanger des pratiques exemplaires.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)
- c. Exécuté

Produits livrables supplémentaires au-delà du Plan d'action

Afin d'appuyer l'achèvement des produits livrables susmentionnés, le SCT a mis sur pied un groupe de travail interministériel sur la mise en œuvre. Ce groupe de travail a conçu une liste complète d'outils et de ressources à élaborer, qui aidera les ministères à mettre en œuvre avec succès la Directive. Cette liste dressée selon l'ordre de priorité comprend des modèles pour le PMOGO et des répertoires de données, ainsi que ce qui suit :

- une trousse de communication sur la Directive pour un gouvernement ouvert aux fins d'utilisation interne dans les ministères;
- des directives en matière de conservation et d'élimination.

Pertinence

Elle appuie les principes de transparence et de reddition de compte et vise à aider à aborder le grand défi du PGO d'améliorer les services publics et d'accroître l'intégrité publique par l'établissement d'orientation stratégique pangouvernementale pour la divulgation proactive de données et d'information ouvertes par défaut.

Vision

La Directive fait du concept d'« ouvert par défaut » la norme pour le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'un instrument de politique obligatoire.

Engagement 2 : Données ouvertes du Canada

Situation générale: Incomplète

Description: Collaborer avec les provinces, les territoires et les municipalités afin d'abattre les obstacles à des services intégrés et pancanadiens de données ouvertes par l'établissement de normes, de licences et de principes communs dans tous les ordres de gouvernements.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

Autres acteurs en jeu : Provinces et territoires

Volet du gouvernement ouvert : Données ouvertes

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Établir des principes communs s'appliquant aux données ouvertes qui seront adoptés par les divers ordres de gouvernements au Canada.
- b. Faciliter l'adoption de licences communes ou compatibles du gouvernement ouvert.
- c. Établir ou déterminer des normes communes de données ouvertes (p. ex., métadonnées, formats de données).
- d. Mettre au point un service de recherche fédérée de données ouvertes.
- e. Développer et réaliser l'activité nationale de création d'applications (appathon), l'Expérience des données ouvertes canadienne (EDOC), afin de promouvoir la réutilisation des données de divers gouvernements.

Résultats finaux

- a. Avec la rétroaction fournie par les membres du Sous-comité données ouvertes Canada (DOC), le Canada et ses partenaires internationaux ont dirigé l'élaboration d'une [Charte sur les données ouvertes](#) (en anglais seulement) internationale annoncée en mai 2015, qui peut aligner les approches à l'égard des données ouvertes à tous les ordres de gouvernements.
- b. Toutes les [provinces à données ouvertes](#) et plusieurs municipalités ont adopté des licences compatibles avec la [Licence du gouvernement ouvert](#). La rédaction de ressources liées à la mise en œuvre est en cours pour la licence du gouvernement ouvert afin d'appuyer tous les ministères qui souhaitent la mettre en œuvre dans leur administration.
- c. Le gouvernement du Canada a conçu une ébauche d'ensemble d'éléments de métadonnées de base communs. En outre, un exercice de schématisation des métadonnées a été mené dans cinq provinces et présenté aux membres du Sous-comité de DOC en juin 2015.
- d. Toutes les provinces aux données ouvertes actives ont souhaité prendre part à la fédération des données ouvertes. Le gouvernement du Canada collabore actuellement avec le gouvernement de l'Alberta en vue d'élaborer des directives et une gouvernance claires pour un projet-pilote de fonction de recherche fédérée, qui sera lancée dans le cadre du troisième Plan biennal du Canada au PGO.
- e. En février 2015, le gouvernement du Canada et XMG ont organisé la deuxième édition de l'Expérience des données ouvertes canadienne (EDOC). Plus de 1 300 participants de partout au Canada y ont pris part et ont présenté environ 125 applications. Le SCT collabore actuellement

avec des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement afin de cerner d'autres possibilités d'événements qui appuient la réutilisation novatrice des données ouvertes du gouvernement.

Leçons retenues

- a. Il faut déployer des efforts soutenus pour garantir l'adoption des principes de la Charte sur les données ouvertes par les gouvernements du Canada. L'élaboration de ces principes a représenté un pas important et le prochain défi réside dans l'adoption à grande échelle.
- b. L'octroi de licences uniformes et compatibles est crucial afin d'appuyer les données ouvertes à l'échelle du Canada. Il faut travailler davantage à la présentation d'orientation de mise en œuvre pour la licence du gouvernement ouvert.
- c. La majeure partie du travail pratique sur les données ouvertes, y compris les normes de données ouvertes, continue de mettre l'accent sur des initiatives bilatérales ou sur de petites initiatives multilatérales. À l'échelle pancanadienne, les gouvernements se sont engagés à l'égard de l'uniformisation des données ouvertes, mais les discussions n'ont pas encore donné lieu à des normes de données pancanadiennes. Il peut aussi y avoir des possibilités pour le gouvernement fédéral de collaborer plus étroitement avec les populations autochtones sur les données ouvertes. D'autres travaux sont requis, y compris la sensibilisation à l'égard des normes de données existantes et celles qui sont en cours d'élaboration.
- d. L'élaboration d'une capacité de recherche fédérée exigera une collaboration technique accrue entre les gouvernements participants. Même si ce premier projet-pilote devrait servir de modèle efficace pour le lancement futur d'une capacité de recherche fédérée à l'échelle du pays, ce travail exigera aux gouvernements participants de déployer des efforts considérables pour résoudre les enjeux techniques et ceux touchant la protection des renseignements personnels et la sécurité.
- e. L'EDOC s'est avérée une excellente occasion pour les développeurs de présenter leurs talents, tout en mettant en valeur l'immense valeur potentielle des données ouvertes du gouvernement. À l'avenir, il faudrait se pencher sur de possibles activités de mobilisation à l'égard des données ouvertes, qui permettraient aux développeurs de surmonter des défis ou des problèmes stratégiques précis avec lesquels les Canadiens et les Canadiennes sont aux prises.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Substantiel
- c. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- d. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- e. Exécuté

Produits livrables supplémentaires au-delà du Plan d'action

Nous avons mené un sondage pancanadien auprès de tous les membres provinciaux et territoriaux du Sous-comité de DOC afin d'obtenir et de documenter de l'information sur les pratiques exemplaires, les défis, les possibilités et les leçons retenues liées aux données ouvertes.

Rapport d'auto-évaluation de fin de parcours sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

Treize réponses sur quatorze ont été obtenues. Les résultats et les conclusions mis en commun ont été présentés aux membres du Sous-comité de DOC et une discussion sur un éventuel suivi a eu lieu. Les réponses ont aussi été utilisées afin d'alimenter un [billet de blogue](#) publié dans le site ouvert.canada.ca

Pertinence

Appuyer les principes de transparence et de participation citoyenne, et contribuer à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public en adoptant un ensemble commun de principes, de normes et de pratiques exemplaires afin d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès à des données uniformes et interopérables de l'ensemble des ordres de gouvernements au Canada et de les inciter à le faire.

Vision

Élaborer des principes et des normes communs aux fins de la publication des données ouvertes dans l'ensemble des ordres de gouvernements au Canada.

Engagement 3 : Institut des données ouvertes

Situation générale: Substantiel

Description: Mettre en place un institut des données ouvertes afin d'appuyer la collaboration avec le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire et les autres ordres de gouvernements, afin de favoriser la commercialisation des données ouvertes.

Ministère responsable: Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario)

Autres acteurs en jeu : Communitech, Réseau canadien des médias numériques, Open Text, Desire2Learn, Université de Waterloo

Volet du gouvernement ouvert : Données ouvertes

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

Mettre sur pied l'Institut des données ouvertes (IDO), un marché national pour la commercialisation des données ouvertes qui sera chargé des activités suivantes :

- i. Élaborer de nouveaux outils et de nouvelles applications qui utilisent les données gouvernementales.
- ii. Établir un cadre pour les normes de données ouvertes.
- iii. Consulter des champions de l'industrie à propos de projets témoins en vue de la commercialisation des données ouvertes dans des secteurs prioritaires.
- iv. Lancer un programme de communication externe à l'échelle nationale.
- v. Assurer l'incubation de nouvelles entreprises axées sur les données.

Résultats finaux

En mai 2015, le Canada [a annoncé qu'il accorderait un financement à la société Communitech afin qu'elle puisse procéder à la mise sur pied de l'Échange de données ouvertes \(EDO\)](#) situé à Waterloo, en Ontario.

- i. L'EDO a effectué ce qui suit :
 - Établir un service de mentorat et de guide expert qui travaillera directement avec les compagnies pour les aider soit à accéder aux données ouvertes ou aux systèmes d'architectes dans le but de traiter les données ouvertes.
 - Tenir des ateliers afin d'améliorer les compétences des participants en matière de données ouvertes et d'analyse.
 - Mettre sur pied le [programme pour les entreprises de données ouvertes](#) (en anglais seulement) qui fournira de l'aide aux compagnies en fonction des projets pour bâtir des produits et des services fondés sur les données ouvertes.
- ii. Les normes de données ouvertes continuent de présenter un défi pour les fournisseurs et les utilisateurs des données. Ainsi, l'EDO entretient un rapport de travail plus étroit avec les fournisseurs de données à tous les paliers du gouvernement et appuie l'adoption, au minimum, de formats de fichiers communs afin de faciliter l'ingestion de données provenant de différentes sources gouvernementales. À mesure que les secteurs du marché arrivent à maturité, l'EDO prévoit que des normes de données ouvertes émergeront pour s'adapter aux besoins des applications, comme c'est déjà le cas pour les données environnementales et géospatiales. Dans l'intervalle, l'EDO continuera de collaborer avec son partenaire, ThinkData Works, pour permettre aux compagnies d'accéder aux sources de données ouvertes au moyen d'une interface de programmation d'applications commune.
- iii. L'EDO a formé son Conseil consultatif, qui est principalement dirigé par le secteur privé, afin de fournir des commentaires sur la stratégie de l'EDO et donner des conseils sur les tendances et les possibilités dans le domaine des données ouvertes. L'EDO a aussi lancé les deux premiers projets témoins planifiés. Le premier met l'accent sur la numérisation des normes d'éducation provinciales, avec D2L comme responsable du secteur privé. Le deuxième collabore avec la ville de Guelph sur un défi de données ouvertes afin de mobiliser le secteur privé en vue de créer des solutions aux défis municipaux tels que l'efficacité énergétique, la qualité de l'eau et la gestion améliorée des ressources de stationnement. Ce dernier s'est attiré beaucoup d'attention de la part d'autres municipalités partout au Canada, et l'EDO évalue la possibilité de productiser l'offre.
- iv. L'EDO a lancé son programme de communication à l'échelle nationale, lequel compte plusieurs initiatives visant à établir un lien entre les créateurs de données ouvertes et les utilisateurs dans l'ensemble du pays, notamment :
 - Lancer le projet Données ouvertes 150 (DO150), afin d'identifier les compagnies qui utilisent les données ouvertes et comment elles ont intégré les données ouvertes à leurs modèles opérationnels. De plus, l'EDO utilisera DO150 pour relier les compagnies et les possibilités du marché, dont un cas a déjà porté des fruits dans le cadre du deuxième projet témoin touchant le défi municipal de la ville de Guelph.
 - Établir un partenariat sur l'indice des villes ouvertes, qui classe les villes en fonction de leur degré d'ouverture.

- Lancer le programme EDO Connect en collaboration avec le Réseau canadien des médias numériques afin d'aider les compagnies aptes aux données ouvertes à devenir mondiales en les aidant à pénétrer de nouveaux marchés.
- v. Étant donné la nature précoce de l'écosystème des données ouvertes au Canada, l'EDO a consacré sa première année à poser le fondement nécessaire pour appuyer les entreprises de données ouvertes en démarrage. Des accords de collaboration formalisés établissant des partenaires et plusieurs partenaires tiers sont en place pour lancer des projets ou donner accès à des ressources à valeur ajoutée pour de nouvelles compagnies. À titre d'exemple, ThinkData Works offre une fonctionnalité de recherche de données ouvertes dans le site Web de l'EDO. L'EDO a su établir une relation privilégiée avec beaucoup de compagnies par l'intermédiaire de son programme de mentorat et de guide expert, les DO150, les projets témoins et les programmes de perfectionnement des compétences. Dans le but d'accélérer davantage la création et l'évolution des modèles opérationnels axés sur les données ouvertes, l'EDO mobilise encore les compagnies par l'intermédiaire du programme EDO Connect. Au moyen de ces programmes, l'EDO a assuré l'incubation de compagnies pendant la majeure partie de sa première année d'existence. À mesure que ces programmes parviennent à maturité, il sera possible de puiser plus profondément dans les besoins du marché des données ouvertes et de collaborer avec un nombre encore plus grand de compagnies.

Leçons retenues

L'Échange de données ouvertes du Canada a été financé au moyen du budget fédéral de 2014 et lancé en mai 2015 comme une initiative sur trois ans. Après une année d'exécution de son mandat, des progrès importants ont été réalisés et l'EDO est sur la bonne voie pour atteindre ses buts énoncés à la fin du mandat de trois ans.

Il faut du temps pour bâtir une capacité visant à réduire les écarts entre les fournisseurs de données et les utilisateurs de données, créer des partenariats et assurer une collaboration, ainsi que mener des activités promotionnelles au Canada et à l'étranger.

Niveau d'achèvement

Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)

Pertinence

Appuyer les principes de la participation citoyenne et accroître l'accès aux nouvelles technologies afin de favoriser l'ouverture et la responsabilisation. Les activités visent à relever les grands défis du PGO, notamment améliorer les services au public en favorisant la collaboration entre les secteurs afin de démontrer et de catalyser l'utilisation efficace des données ouvertes pour atteindre les objectifs socioéconomiques.

Vision

Créer une plateforme et des trousseaux d'outils pour aider le secteur privé à utiliser les données du gouvernement afin de lancer de nouveaux produits et de nouvelles entreprises pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Rapport d'auto-évaluation de fin de parcours sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

Engagement 4 : Données ouvertes pour le développement (DOD)

Situation générale: Exécuté

Description: Travailler de concert avec les pays en voie de développement à exploiter le potentiel des données ouvertes pour améliorer la reddition de comptes, créer de nouvelles solutions pour la prestation des services publics, et créer de nouveaux débouchés économiques partout dans le monde.

Ministère responsable: Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Autres acteurs en jeu : Gouvernements de pays en voie de développement et bénéficiaires de subventions dans le cadre de l'initiative des données ouvertes pour le développement (DOD)

Volet du gouvernement ouvert : Données ouvertes

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Renforcer les capacités des initiatives de données ouvertes en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie, et établir des partenariats importants avec le mouvement des données ouvertes au Canada :
 - Aider les pays en voie de développement à planifier et à exécuter leurs initiatives nationales de données ouvertes.
 - Élaborer à l'échelle internationale des normes de données et des réseaux axés sur les solutions qui peuvent favoriser l'innovation sociale et économique.
 - Mesurer et évaluer la relation entre les initiatives de données ouvertes et le développement socioéconomique, pour avoir une meilleure idée du niveau de qualité nécessaire et de la portée des initiatives futures de dans le domaine des données ouvertes.
- b. Accueillir en 2015 une conférence internationale sur les données ouvertes qui a réuni des experts de partout dans le monde pour partager connaissances et expérience afin de raffermir la collaboration internationale dans le dossier du gouvernement ouvert.

Résultats finaux

- a. Le [réseau DOD](#) (en anglais seulement) s'est étendu considérablement, en raison d'un accroissement de la capacité et des ressources, et il poursuivra cette croissance dans le prochain cycle de plans d'action. Comme il a été indiqué dans la dernière mise à jour, quatre carrefours fonctionnent entièrement, y compris l'[Open Data Initiative \(ILDA\) en Amérique latine](#) (en espagnol seulement), l'Open Data in East Europe and Central Asia (ODECA), le [Caribbean Open Institute \(COI\)](#) (en anglais seulement) et l'Open Data Lab Jakarta en Asie. Faisant fond sur le travail déjà accompli en matière de données ouvertes en Afrique, des plans sont en cours pour lancer le carrefour de données ouvertes de l'Afrique en octobre 2016. Le réseau DOD a offert un soutien technique à au moins sept pays, y compris le Burkina Faso, la Tanzanie, le Pérou et la Jamaïque. Les fonds accordés dans le cadre de l'initiative DOD ont également appuyé un certain nombre d'activités supplémentaires à l'échelle mondiale, y compris celles qui suivent :

- Lancement de la troisième édition du [Baromètre des données ouvertes](#) en mars 2016.
- Consultation et soutien à l'élaboration de la [Charte sur les données ouvertes](#) (en anglais seulement).
- Création d'un réseau des chefs de file qui sont des défenseurs des données ouvertes à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques sur les données ouvertes.
- Élaboration de sept études sur les pratiques exemplaires et le soutien pour les applications de données ouvertes en santé, en agriculture, dans les villes, dans les parlements et en éducation.
- Poursuite de l'élaboration de la [Open Data Impact Map](#) (en anglais seulement), une base de données qui compte plus de 2 000 utilisations de données ouvertes.
- L'initiative DOD appuie l'élaboration de normes internationales de données ouvertes et elle finance la création de « trousse de secteur » pour la Charte internationale sur les données ouvertes.

L'initiative DOD a fait certaines incursions dans l'établissement de liens avec diverses collectivités de données ouvertes canadiennes dans le cadre de la Conférence internationale sur les données ouvertes, de la Journée des données ouvertes de 2016 et d'autres initiatives à l'échelle du pays. L'initiative DOD a appuyé la recherche d'OpenNorth et d'autres organisations.

- b. Le Canada a accueilli la [3^e Conférence internationale sur les données ouvertes](#) (en anglais seulement), à Ottawa (Ontario) les 28 et 29 mai 2015.
- La CIDO s'est réellement avérée un événement d'envergure mondiale, avec plus de 1 000 participants de 56 pays, 56 groupes d'experts et ateliers, dix pistes parallèles, plus de 200 conférenciers et plus de 15 [événements avant et après la conférence](#) (en anglais seulement) pendant neuf jours.
 - Un certain nombre de [résultats](#) (en anglais seulement) clés ont été réalisés dans le cadre de la CIDO 2015, y compris le lancement de consultations sur une [Charte internationale sur les données ouvertes](#), un ensemble de principes fondamentaux pour les politiques sur les données ouvertes.

Le document sur les résultats de la conférence expose la feuille de route internationale sur les données ouvertes, qui présente des lignes de collaboration internationale jusqu'à la CIDO de 2016.

Leçons retenues

- a. Il faut du temps pour réussir à renforcer la capacité liée aux données ouvertes. Dans les régions où l'initiative DOD mène ses activités depuis plus longtemps, comme en Amérique latine, des avancées considérables ont été faites sur le plan de la mise en œuvre d'initiatives de données ouvertes, de la réalisation de l'avantage de ces initiatives pour le développement socio-économique (comme le mesure le Baromètre des données ouvertes) et la création d'innovations réussies.

Des enjeux liés à la capacité peuvent ralentir les initiatives prévues – par exemple, une capacité de partenariat limitée a retardé la mise en œuvre du carrefour des données ouvertes de l'Afrique prévu pendant près d'un an. Ce carrefour, qui fera fond sur les activités antérieures menées en Afrique, contribuera à mieux coordonner le financement et à garantir un soutien aux gouvernements et à la société civile dans la création et l'utilisation de données ouvertes.

Il peut être utile de se concentrer à permettre l'utilisation de données ouvertes dans des initiatives et des innovations sectorielles (et leurs environnements habilitants) afin de réaliser un développement socio-économique important. Les initiatives de haut niveau sur les données ouvertes demeurent toutefois une partie cruciale du processus de mise en œuvre.

L'évaluation et l'analyse comparative de l'incidence des initiatives sur les données ouvertes à l'échelle mondiale demeureront cruciales pour évaluer l'efficacité et la qualité de ce genre d'initiative au Canada et dans le monde. Au-delà de 2016, l'initiative DOD espère garantir que les activités d'analyse comparative comme le Baromètre des données ouvertes et la carte de l'incidence des données ouvertes auront des références croisées, ce qui permettra de créer une vue d'ensemble plus complète de l'offre et de la demande d'initiatives liées aux données ouvertes.

Il est crucial d'avoir un financement viable pour des initiatives de données ouvertes afin de garantir l'incidence continue des données ouvertes. Le modèle de répertoire de données et les indications connexes pour créer le répertoire de données se sont avérés efficaces pour les ministères dans l'établissement de leurs répertoires de données. Une équipe de travail interministérielle formée de bénévoles a créé conjointement des outils et des ressources, ce qui prouve la valeur de cette approche. Enfin, la communication continue par l'intermédiaire de voies multiples, y compris la mobilisation des analystes de la gestion de l'information du SCT, le groupe de travail interministériel pour un gouvernement ouvert et un atelier ciblé s'est avéré utile pour répondre aux questions et échanger des pratiques exemplaires.

- b. L'initiative DOD met en œuvre des leçons retenues dans l'élaboration de la CIDO 2016, à Madrid, puisque DOD est devenu un coorganisateur permanent, une décision qui reconnaît les apports importants du gouvernement du Canada aux programmes de données ouvertes.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Exécuté

Produits livrables supplémentaires au-delà du Plan d'action

La Banque mondiale et Affaires mondiales Canada ont également investi des ressources et un financement à l'égard du programme DOD, afin d'aider à étendre l'aide technique, à augmenter les applications mondiales et à assurer la coordination entre les groupes standard de données ouvertes.

DOD a appuyé l'élaboration de l'[African Data Consensus](#) (en anglais seulement), un produit de la conférence de haut niveau sur la révolution des données à Addis-Ababa (Éthiopie), en mars 2015. DOD appuie l'initiative de la Charte internationale sur les données ouvertes, en mettant un accent particulier sur la création du centre de ressources et la coordination avec les initiatives d'DOD dans les régions.

Pertinence

Appuyer les principes de transparence et de participation citoyenne et contribuer à relever les grands défis du PGO, notamment améliorer les services au public, accroître l'intégrité publique et la responsabilisation des entreprises, en élargissant les connaissances sur les avantages des données ouvertes et en appuyant la mise en œuvre des initiatives de données ouvertes dans les pays en voie de développement partout dans le monde.

Vision

Appuyer les efforts mondiaux et régionaux déployés par les gouvernements, les organisations de la société civile et les entrepreneurs qui exploitent les données ouvertes pour atteindre des résultats en développement, et favoriser l'échange à l'échelle internationale de solutions et de pratiques exemplaires en matière de données ouvertes.

Engagement 5 : Engagement fondamental relatif aux données ouvertes

Situation générale: Exécuté

Description: Continuer à libérer le potentiel des données ouvertes au moyen d'une série de projets novateurs et tournés vers l'avenir qui orienteront la progression du gouvernement dans le domaine des données ouvertes et accorderont la priorité à l'accès facile aux données fédérales de grande valeur.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

Autres acteurs en jeu : Ministères et organismes fédéraux

Volet du gouvernement ouvert : Données ouvertes

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Continuer à prioriser et à élargir la publication des données ouvertes de grande qualité des ministères et organismes fédéraux au moyen d'une seule licence du gouvernement ouvert.
- b. Achever les consultations publiques auprès des Canadiens, des Canadiennes et des organisations de la société civile pour appuyer l'établissement des priorités de la diffusion des données ouvertes.
- c. Lancer un nouveau Portail de gouvernement ouvert à l'échelle du gouvernement (ouvert.canada.ca) en élargissant l'éventail des services de données ouvertes :
 - collectivités interactives thématiques de données ouvertes et l'amélioration de la fonctionnalité de consultation et des forums en ligne;
 - répertoire des services de données ouvertes offerts au Canada;
 - gamme élargie d'outils pour les concepteurs en vue de favoriser la réutilisation des données du gouvernement fédéral;
 - amélioration de la découverte de données;
 - normalisation des procédures de publication, des formats et des métadonnées.

- d. Élargir et mener à bien l'Expérience des données ouvertes canadienne (EDOC) par les moyens suivants :
- Intensifier la promotion des activités de l'EDOC.
 - Renforcer l'utilisation de carrefours régionaux pour accroître la participation dans toutes les régions du Canada.
 - Créer des sous-thèmes afin de cibler le développement d'applications pouvant surmonter les défis quotidiens auxquels sont confrontés les Canadiens et les Canadiennes.
- e. Centraliser la gestion des données géospatiales à l'échelle du gouvernement du Canada pour rendre cette information plus accessible et réutilisable dans les sites Web fédéraux du gouvernement ouvert.
- f. Favoriser l'adoption de la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) au sein du gouvernement du Canada et encourager d'autres acteurs canadiens à publier leurs propres données, en particulier les organisations de la société civile.

Résultats finaux

- a. Depuis le 1^{er} juillet 2014, plus de 500 nouveaux jeux de données ont été ajoutés au [Portail de données ouvertes](#) du gouvernement du Canada de plus de 56 institutions fédérales en vertu de la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#).
- b. Afin d'appuyer la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert, un guide d'établissement des priorités a été conçu et éclairé par les résultats d'une séance tenue dans le cadre de la Conférence internationale sur les données ouvertes, en mai 2015.
- c. Le 6 novembre 2014, [ouvert.canada.ca](#) a été officiellement lancé en tant que nouveau Portail de gouvernement ouvert du gouvernement du Canada. En plus des capacités modifiées de navigation et de recherche s'inscrivant dans les activités de renouvellement du site canada.ca, le site comprend les nouvelles fonctions suivantes :
- des [collectivités de données ouvertes](#), par exemple, [santé et sécurité](#), [nature et environnement](#) et [logement, économie et industrie](#);
 - un éventail en ligne de services, de programmes et d'événements de données ouverts liés au [Gouvernement ouvert à travers le Canada](#);
 - des ressources pour les développeurs, y compris de l'information sur l'[utilisation des jeux de données et les interfaces de programmation d'applications](#);
 - l'ensemble d'éléments de métadonnées pour les données ouvertes du gouvernement du Canada uniformisé du Canada.
- d. L'appathon de l'EDOC de 2015 a eu lieu du 20 au 22 février 2015; environ 1 300 participants y ont pris part et 125 présentations ont été reçues en tout (des augmentations de 40 % et de 15 % respectivement par rapport à l'EDOC de 2014).
- L'EDOC 2015 a été élargie pour offrir trois carrefours VIP à Toronto, Vancouver et Montréal, ainsi que sept autres carrefours partenaires animés par la collectivité à Victoria, Calgary, Sarnia, London, Ottawa, Québec et Fredericton.

- Les participants ont créé leurs applications dans l'une des trois catégories de sous-thèmes qui suivent : qualité de vie (saines habitudes de vie), commerce (possibilités d'affaires) et jeunesse (emploi).
 - Les noms des [équipes gagnantes de l'EDOC 2015](#) ont été annoncés le 26 mars 2015 dans le cadre de la grande finale, qui s'est déroulée à Toronto (Ontario).
 - La gagnante du grand prix, l'[application Career Path de Niew Labs](#) (en anglais seulement) aide les jeunes Canadiens et Canadiennes à découvrir, à chercher et à choisir de futurs cheminements de carrière.
- e. La [Plateforme géospatiale fédérale \(PGF\)](#) a été lancée le 14 juin 2016. La PGF est une initiative du Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre (CFGOT), un comité de hauts fonctionnaires provenant de 21 ministères et organismes qui sont des producteurs ou des consommateurs de données géospatiales. La PGF :
- Présente de façon cohérente de l'information géospatiale, par l'intermédiaire du portail [Cartes ouvertes](#) du gouvernement ouvert. Des centaines de jeux de données géospatiales sont offertes dans Cartes ouvertes afin de permettre au public de mener des recherches ou de concevoir des produits et des applications à valeur ajoutée, ce qui favorise l'innovation en plus de stimuler le développement économique. Bon nombre des jeux de données peuvent aussi être superposés et consultés comme une carte, ce qui donne des commentaires et des possibilités instantanées d'analyse d'information en fonction du lieu. Le nombre de jeux de données disponibles dans Cartes ouvertes continue de croître, à mesure qu'un nombre croissant de ministères fédéraux sont intégrés à la PGF.
 - Il offre un espace de collaboration aux ministères fédéraux, qui peuvent accéder à des données et partager un cadre commun de conception d'application, ce qui permet des outils de cartographie réutilisables. La PGF a rendu disponibles plus de 130 licences ArcGIS en ligne aux utilisateurs fédéraux et elle prévoit accroître davantage la participation à son environnement de cartographie collaboratif, à mesure qu'elle amorce ses activités d'après-projet.
 - Elle offre un processus efficient, qui permet aux ministères de s'intégrer facilement au catalogue de la PGF, afin d'offrir des données et des services à la collectivité fédérale et au public (par l'intermédiaire de Cartes ouvertes). Le dépôt de diffusion de données de la PGF est ravi d'aider les ministères qui ne possèdent pas les capacités ou l'infrastructure de géomatique afin d'offrir leurs données d'une façon étendue aux fins d'utilisation.

Le travail fondamental achevé afin d'appuyer l'initiative de PGF comprend une norme de métadonnées harmonisées et un répertoire de données pour le premier lancement du portail de la PGF.

- f. La norme de l'IITA a été adoptée par les ministères fédéraux chargés de fournir de l'aide au développement international.

Un nouveau [calendrier de mise en œuvre de l'IITA](#) a été publié et il comprend un calendrier précis pour Affaires mondiales Canada.

Trois ministères fédéraux comptant pour plus de 90 % de l'aide officielle au développement du Canada publient désormais des données en conformité à la norme de l'IITA – cliquez les liens ci-dessous aux données des ministères visés par l'IITA :

- [Affaires mondiales Canada](#) (AMC);
- [Ministère des Finances Canada](#);
- [Centre de recherche pour le développement international](#) (CRDI).

Diverses activités de mobilisation visant à encourager la participation d'organisation de la société civile canadienne à l'IITA ont eu lieu au cours de la période de 2014 à 2016, y compris celles qui suivent :

- Des discussions pendant les événements sur les données ouvertes qui ont eu lieu à Ottawa du 25 mai au 2 juin 2015 afin de comprendre les contraintes liées à l'adoption de normes sur les données ouvertes sur l'aide et d'explorer des solutions possibles.
- Échange d'information sur les approches d'autres donateurs afin d'appuyer la publication de données sur l'aide par des partenaires de mise en œuvre.

Leçons retenues

- a. La gouvernance et les ressources posent un défi à la communication de jeux de données dans les ministères. L'échange de modèles de gouvernance et l'amélioration de l'orientation, qui comprend des lignes directrices sur la qualité des jeux de données, se sont avérés utiles pour divulguer des données de meilleure qualité.
- b. Les idées soumises par le public et les entreprises sont très précieuses pour orienter les ministères et organismes du gouvernement dans la divulgation de données demandées, ce qui garantit un rendement positif du capital investi.
- c. La divulgation de jeux de données n'est que la première étape de l'élaboration d'un programme mature de données ouvertes. Les divulgations doivent être accompagnées d'outils, de services et d'information complémentaire qui aident les Canadiens et les Canadiennes à comprendre et à utiliser les données divulguées.

Il est important de collaborer avec d'autres gouvernements offrant des services de données ouvertes et d'en apprendre de ces derniers afin de promouvoir l'harmonisation, l'interopérabilité et d'accroître la facilité de découvrir les données.

- d. Les participants à l'EDOC souhaitaient aller au-delà de l'accent mis sur la commercialisation. D'autres appathons pourraient mieux réussir à attirer ceux qui veulent résoudre des problèmes et jouer un rôle de pirate civique et pas nécessairement d'entrepreneur.
- e. La création d'une configuration commune pour une norme de métadonnées géospatiales permet aux utilisateurs d'avoir accès à une seule recherche de données géospatiales provenant de plus de 30 ministères. Les Canadiens peuvent ainsi découvrir des données par l'intermédiaire d'une interface de cartographie, ainsi que combiner et comparer du contenu connexe.

- f. L'utilisation de la norme de l'IITA par des acteurs non gouvernementaux au Canada demeure faible et la collectivité de l'IITA doit la promouvoir et l'encourager davantage afin d'étendre la mise en œuvre de la norme.

Niveau d'achèvement

- a. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)
- b. Exécuté
- c. Exécuté
- d. Exécuté
- e. Exécuté
- f. Exécuté

Produits livrables supplémentaires au-delà du Plan d'action

En juillet 2014, de nouveaux outils de consultation ont été élaborés au moyen de ressources de sources ouvertes afin d'animer et de gérer des consultations en ligne sur le gouvernement ouvert. Étant donné que les outils se fondent sur un code de source ouverte, il est possible de les accroître afin que d'autres ministères et organismes les utilisent pour animer leurs consultations.

En mars 2016, le Canada a accru encore plus son engagement à l'aide de la transparence de l'aide en devant le président du conseil d'administration de l'IITA. Au cours de la première assemblée des membres de l'IITA sous la présidence du Canada, qui s'est déroulée les 29 et 30 juin 2016, des étapes importantes vers la viabilité de l'initiative ont été convenues.

Pertinence

Appuyer les quatre principes du PGO : transparence, participation citoyenne, responsabilisation et accès aux nouvelles technologies facilitant l'ouverture. Cet engagement vise à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public, à accroître l'intégrité publique et à gérer efficacement les ressources publiques en rendant accessibles plus de données normalisées de grande valeur des institutions fédérales et en incitant les Canadiens et les Canadiennes à réutiliser ces données.

Vision

Accélérer la publication proactive des données de grande valeur qui favorisent la transparence du gouvernement et l'innovation, appuient les normes internationales et maximisent la réutilisation, et poursuivre l'amélioration des plateformes et services de données ouvertes à l'échelle du gouvernement.

Engagement 6 : Science ouverte

Situation générale: Substantiel

Description: Maximiser l'accès à la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral afin de favoriser une collaboration et un dialogue accrus avec le milieu scientifique, le secteur privé et le public.

Ministère responsable: Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDEC)

Autres acteurs en jeu : Ministères et organismes fédéraux

Volet du gouvernement ouvert : Information ouverte

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Élaborer et publier un plan de mise en œuvre pangouvernemental de la science ouverte comportant des activités et des étapes précises.
- b. Créer un guichet unique pour la recherche de publications et de données issues des activités scientifiques fédérales.
- c. Dresser des répertoires de données scientifiques fédérales, et entreprendre la diffusion des données.
- d. Publier et tenir à jour une liste en ligne consolidée d'articles remontant à 2012 rédigés par des scientifiques du gouvernement du Canada et revus par des pairs.

Résultats finaux

- a. Un plan de mise en œuvre a été élaboré en consultation avec les ministères scientifiques et des organismes subventionnaires et il a été approuvé par le Comité du sous-ministre des sciences et de la technologie.
- b. Utilisation de systèmes actuels de données ouvertes dans le site ouvert.canada.ca, y compris la recherche intégrée.
- c. Quatre documents d'orientation ont été élaborés : Divulgence de données liées à des publications; Dresser un répertoire de données; Métadonnées pour les données scientifiques; et Plans d'intendance et de gestion des données.
- d. Des listes d'articles ministérielles sont divulguées comme données ouvertes par l'intermédiaire du portail ouvert.canada.ca.

Leçons retenues

- a. La collaboration entre de nombreux ministères du gouvernement aux niveaux divers d'état de préparation aux sciences ouvertes s'est avérée difficile, mais réussie. L'élaboration d'un plan de mise en œuvre tout en cherchant en même temps à respecter l'engagement lui-même a complexifié et retardé les choses.
- b. Les calendriers ont rendu difficile de cerner et de mettre en œuvre de nouvelles exigences pour faire progresser les sciences ouvertes, tout en continuant d'offrir les capacités déjà existantes.
- c. L'harmonisation avec l'orientation existante du gouvernement (Directive sur le gouvernement ouvert) a contribué à appuyer le travail de données lié aux sciences et à l'encourager.

- d. La grande diversité de l'information d'un ministère à l'autre a rendu difficile de recueillir les listes.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Limité
- c. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)
- d. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)

Pertinence

Appuyer les principes de la transparence et de la responsabilisation accrues et contribuer à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public et à gérer efficacement les ressources publiques en accroissant l'accès aux résultats de la recherche scientifique réalisée par les scientifiques fédéraux et appuyée par les ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique.

Vision

Adopter une approche pangouvernementale pour accroître l'accès aux publications et données financées par le gouvernement fédéral afin de stimuler l'innovation et d'améliorer la collaboration et la coordination de la recherche à l'échelle internationale.

Engagement 7 : Déclaration obligatoire pour le secteur extractif

Situation générale: Substantiel

Description: Inscrire dans la loi, pour le secteur de l'extraction, des normes de déclaration qui exigeront la déclaration de certains paiements aux gouvernements liés au développement commercial des ressources minières, du pétrole et du gaz.

Ministère responsable: Ressources Naturelles Canada (RNCan)

Autres acteurs en jeu : Provinces et territoires, gouvernements autochtones, industries extractives et société civile

Volet du gouvernement ouvert : Information ouverte

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Adopter de nouvelles dispositions législatives pour faire en sorte que les entités du secteur extractif mettent en œuvre les normes de déclaration obligatoire et présentent des rapports annuels sur les paiements à tous les ordres de gouvernements, au pays et ailleurs.
- b. Assurer la mobilisation des intervenants à l'égard de l'établissement et de la mise en œuvre des normes de déclaration obligatoire.
- c. Obliger les entités du secteur extractif à publier des données sur les paiements qu'elles versent aux gouvernements au Canada et ailleurs dans le monde.

Résultats finaux

- a. Le 23 octobre 2014, le gouvernement du Canada a instauré la [Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif \(LMTSE\)](#) dans le cadre de la *Loi n° 2 sur le Plan d'action économique de 2014*. La LMTSE a reçu la sanction royale le 16 décembre 2014.
- b. Afin d'appuyer l'élaboration de l'outil d'appui à la mise en œuvre de la LMTSE, Ressources naturelles Canada a poursuivi ses consultations auprès de l'industrie et de la société civile sur la conception d'outils de mise en œuvre (c'est-à-dire, un document d'orientation et de spécifications techniques).
 À la lumière des commentaires présentés par les intervenants, le 1^{er} mars 2016, le ministère a présenté publiquement le document d'orientation sur la *Loi* et les spécifications techniques sur l'établissement de rapports dans le site Web de la LMTSE.
 Le ministère continue de mobiliser des dirigeants, des organisations et des experts autochtones dans le cadre d'événements nationaux clés (p. ex., le forum sur l'énergie de l'Assemblée des Premières Nations et la conférence nationale de l'Association des agents financiers autochtones du Canada) afin de décrire la LMTSE et de discuter de ses répercussions sur les gouvernements autochtones et leur relation avec l'industrie, au cours de la période de report liée à l'établissement de rapports sur les paiements versés aux gouvernements autochtones du Canada, comme l'indique la *Loi*.
 RNCan continue de mobiliser les industries extractives afin de promouvoir la conformité à la *Loi*.
- c. Le 1^{er} juin 2015, le ministre des Ressources naturelles du Canada a [annoncé l'entrée en vigueur de la LMTSE](#). Par conséquent, les entités déclarantes sont désormais tenues de publier tous les ans leurs paiements versés aux gouvernements par l'entremise du Web dans les 150 jours qui suivent la fin de chacun de leurs exercices. La *Loi* prévoit une période de report de deux ans de l'obligation de déclarer les paiements versés aux gouvernements autochtones du Canada.

Leçons retenues

- a. L'élaboration de la LMTSE a mis en évidence qu'il est avantageux de mener une mobilisation solide, transparente et inclusive, couvrant un vaste éventail d'intervenants.
- b. La mobilisation des intervenants tout au long du processus a permis au gouvernement de tirer profit des connaissances et de l'expertise de l'industrie, a donné lieu à l'élaboration d'outils et d'orientation utiles pour appuyer la conformité de l'industrie à la *Loi* et a contribué à l'objectif du Canada de s'harmoniser avec la nouvelle norme mondiale sur l'établissement de rapports transparents. Jusqu'à présent, la mobilisation a souligné l'importance d'une mobilisation continue dès les premières années, afin de collaborer étroitement avec l'industrie et d'autres intervenants pour comprendre les défis liés à l'établissement de rapports et présenter une orientation et des outils mis à jour en vue d'appuyer la conformité à la *Loi*.
- c. Il est important de poursuivre la collaboration avec les intervenants et les gouvernements d'autres administrations afin de garantir l'harmonisation avec la nouvelle norme mondiale sur la transparence, s'assurer que public peut accéder aux données sur les paiements versés aux gouvernements et réduire au minimum le fardeau administratif sur l'industrie.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)
- c. Substantiel

Pertinence

Appuyer les principes de transparence et de responsabilisation, et contribuer à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public, à accroître l'intégrité publique et la responsabilisation des entreprises en inscrivant dans la loi des exigences de déclaration publique visant le secteur extractif.

Vision

Créer un environnement ouvert pour les déclarations, permettant de mettre à la disposition du public une information claire et compréhensible, afin d'accroître la transparence et la responsabilisation des entreprises canadiennes des secteurs pétrolier, minier et gazier qui mènent leurs activités au pays ou à l'étranger.

Engagement 8 : Processus ouvert d'octroi de contrats**Situation générale: Substantiel**

Description: Coordonner l'accès à guichet unique à un large éventail d'information sur l'octroi de contrats ouverts dans tous les ministères fédéraux.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

Autres acteurs en jeu : Ministères et organismes fédéraux

Volet du gouvernement ouvert : Information ouverte

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Diffuser des données sur tous les contrats de plus de 10 000 \$ dans une base de données publique centralisée et lisible par machine.
- b. Augmenter les détails divulgués sur les contrats de l'État de plus de 10 000 \$.
- c. Guider les ministères et les organismes fédéraux afin d'accroître l'uniformité du processus ouvert d'octroi de contrats.
- d. Mettre à l'essai la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts – 0.3.3 à partir du site achatsetventes.gc.ca pour les marchés fédéraux attribués par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Résultats finaux

- a. Un système a été conçu et déployé à l'échelle du gouvernement afin d'accepter la déclaration commune des contrats de plus de 10 000 \$.
- b. Le niveau de détails divulgué dans les contrats du gouvernement de plus de 10 000 \$ est accru, en raison de la divulgation de 17 champs de données, qui offrent des renseignements

Rapport d'auto-évaluation de fin de parcours sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

supplémentaires sur les contrats (p. ex., procédure d'appel d'offres, pays d'origine, etc.) pour les contrats octroyés après le 31 décembre 2016.

- c. Un document d'orientation a été rédigé et des présentations ont été faites aux ministères et organismes pour accroître l'uniformité du processus d'octroi de contrats ouverts.
- d. Le [projet-pilote sur la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts \(NDPMO\)](#) de SPAC a été lancé dans le site Web achatsetventes.gc.ca afin de montrer l'utilisation de la NDPMO au moyen de données issues de contrats octroyés par SPAC au nom des ministères et organismes depuis 2012. Les Canadiens et les Canadiennes peuvent désormais [télécharger les données du projet-pilote NDPMO](#) (dans un format de données JSON), y compris des renseignements sur les offres, les octrois, l'historique des contrats, ainsi que les offres permanentes et les ententes d'approvisionnement de 2012-2013 à aujourd'hui. [Ces données ont une licence de réutilisation en vertu de la Licence du Gouvernement ouvert – Canada.](#)

Leçons retenues

- a. Pour assurer la réussite du système, il était impératif de créer une norme de données pour la déclaration de contrat. Des outils et des documents de formation ont été conçus afin d'aider à appuyer la mise en œuvre de l'outil, qui s'est avéré très utile.
- b. La mise à profit de systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) donne l'occasion de divulguer des renseignements supplémentaires. Le Canada se penchera sur la divulgation de jeux de données supplémentaires grâce à l'utilisation de solutions d'approvisionnement électronique et de systèmes financiers.
- c. Il est essentiel d'avoir un document d'orientation et de donner une formation pour garantir l'uniformité du processus d'octroi de contrats ouverts. Il faudra toujours offrir des documents d'orientation et une formation à moyen terme afin de s'assurer que les données sur le processus d'octroi de contrats ouverts sont déclarées et divulguées de façon uniforme.
- d. Il y a de la valeur à établir une connexion entre les étapes de l'approvisionnement et à permettre une optique d'« approvisionnement en un clin d'œil » sur le processus d'octroi de contrats du gouvernement du Canada. La NDPMO pallie une lacune d'information qui est le fruit de la déconnexion entre les systèmes de données sur l'octroi de contrats, en plus de servir d'exemple à la façon de créer ces liens de façon utile.

Les données sur le processus d'octroi de contrats de SPAC sont plus détaillées que ce qu'exige la NDPMO. SPAC a la possibilité de formuler des suggestions pour accroître le niveau de détail de la NDPMO, comme des renseignements sur les accords commerciaux.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Substantiel
- c. Substantiel
- d. Substantiel

Pertinence

Appuie les principes de transparence et de reddition de compte, en plus d'être ciblée pour aider à relever le grand défi du PGO d'améliorer les services publics, en accroissant l'accès à des renseignements étendus et divulgués de façon proactive sur les contrats fédéraux de plus de 10 000 \$.

Vision

Améliorer la communication proactive des données sur l'octroi de contrats, accroître l'ouverture et la transparence des processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada, et mieux informer les Canadiens sur la façon dont les deniers publics sont dépensés.

Engagement 9 : Information ouverte sur les budgets et les dépenses**Situation générale: Substantiel**

Description: Publier de l'information et des données plus vastes sur les dépenses fédérales pour aider les Canadiens et les Canadiennes à comprendre l'utilisation des fonds publics et à tenir le gouvernement responsable à cet égard.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), ministère des Finances Canada

Autres acteurs en jeu : s.o.

Volet du gouvernement ouvert : Information ouverte

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Lancer un nouveau service interactif en ligne permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'examiner et de visualiser les dépenses fédérales.
 - Des consultations auprès des Canadiens et des Canadiennes seront effectuées pour vérifier et garantir l'efficacité de ce nouveau service en ligne.
- b. Fournir un accès à guichet unique pour la recherche de l'information communiquée de manière proactive par les ministères et organismes (p. ex., frais de voyage et d'accueil, contrats, subventions et contributions).
 - Normaliser les procédures pour publier de manière proactive l'information obligatoire par les ministères et organismes fédéraux.
- c. Rendre accessibles en formats lisibles par machine toutes les données dans les graphiques et tableaux du Budget de 2015, afin d'en faciliter l'analyse par les citoyens et les parlementaires.

Résultats finaux

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a apporté des améliorations à l'outil de visualisation des dépenses de l'[InfoBase du SCT](#), qui a ajouté de nouvelles façons de voir des renseignements financiers.
 - **Apprendre et explorer, Explorer visuellement** – Infographie pour les nouveaux utilisateurs qui veulent en apprendre sur le gouvernement et avoir une idée de l'ampleur de ses activités. Chaque organisation possède une infographie semblable,

même si certains concepts à l'échelle du gouvernement du Canada ne s'appliquent peut-être pas.

- **Recherche par ministère, Créer votre propre rapport** – Pour les utilisateurs chevronnés qui veulent voir et comparer des données précises.
 - **Le répertoire des organisations du gouvernement du Canada** – Présente une vue d'ensemble complète des institutions et des intérêts commerciaux du gouvernement fédéral, organisés par portefeuille ministériel. Les utilisateurs experts peuvent toujours accéder directement aux données ouvertes pour effectuer des analyses détaillées.
- b. Il est désormais possible de rechercher de l'information divulguée de façon proactive sur les [demandes d'accès à l'information terminée](#) par l'intermédiaire d'ouvert.canada.ca et les utilisateurs peuvent [rechercher des contrats gouvernementaux supérieurs à 10 000 \\$](#) dans 20 ministères et organismes fédéraux.
 - c. Le Budget fédéral de 2015 a été annoncé en avril 2015 et tous les [graphiques et tableaux du Budget de 2015](#) et du [Budget de 2016](#) sont désormais accessibles en tant que données ouvertes dans ouvert.canada.ca.

Leçons retenues

- a. Des défis et des possibilités ont fait surface dans la poursuite des améliorations à l'InfoBase du SCT à la suite de l'intégration d'information dans une organisation importante et complexe. Il est crucial de regrouper des jeux de données multiples de propriétaires de données divers dans un format standard pour assurer la réussite d'un outil de données en ligne. Des démonstrations avant le lancement et des consultations menées auprès des propriétaires de données ont contribué au lancement réussi des améliorations de l'InfoBase.
- b. Une communication continue avec la haute direction et la collectivité fédérale de la divulgation proactive est cruciale afin d'aborder les défis liés à la coordination et de souligner les pratiques exemplaires. Des documents d'orientation et des séances de formation ont permis d'accroître la sensibilisation à de nouveaux processus de publication.
- c. S.o.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- c. Exécuté

Pertinence

Appuyer les principes de transparence, de responsabilisation et d'accès aux nouvelles technologies aux fins de l'ouverture et de la reddition de comptes. Les produits livrables contribuent à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public et à accroître l'intégrité publique en améliorant l'accès aux données et à l'information sur les budgets et les dépenses du gouvernement fédéral publiées de façon proactive.

Vision

Fournir des outils en ligne améliorés qui brossent un portrait clair des dépenses financières de l'ensemble du gouvernement afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de suivre ces dépenses au fil du temps.

Engagement 10 : Alphabétisation numérique**Situation générale: Substantiel**

Description: Appuyer le développement d'outils, de ressources de formation et d'autres initiatives pour aider les Canadiens et les Canadiennes à acquérir les compétences essentielles nécessaires afin de pouvoir accéder à l'information numérique et aux nouvelles technologies, les comprendre et les utiliser.

Ministère responsable: Emploi et Développement social Canada (EDSC)

Autres acteurs en jeu : Bénéficiaires de subventions et de contributions (milieu universitaire, secteur à but non lucratif, etc.)

Volet du gouvernement ouvert : Information ouverte

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Parrainer des projets pour renforcer la compréhension du lien entre les compétences numériques et les résultats sur le marché du travail et sur le plan social.
- b. Développer des outils, des documents de formation et d'autres ressources en ligne pour permettre aux Canadiens d'évaluer et d'améliorer leurs compétences numériques.
- c. Financer des initiatives du secteur privé et de la société civile visant à améliorer les compétences numériques des Canadiens et des Canadiennes.

Résultats finaux

- a. Les résultats du sondage de 2012 sur les compétences des adultes du programme d'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques, a servi de fondement à la compréhension par les gouvernements des niveaux de compétences numériques au Canada et à l'échelle internationale et ils jettent les bases de l'élément ci-dessous.

Des rapports thématiques sont en cours d'élaboration selon les résultats du PIAAC. Les sujets comprennent les études postsecondaires, l'apprentissage et l'alphabétisation des adultes, les immigrants, les résultats sur le marché du travail, les langues officielles, les résultats sociaux et liés à la santé et les populations autochtones. Un travail important a été achevé sur ces rapports. Ils devraient être présentés en 2016.

- b. On a accordé un financement et un soutien pour l'élaboration et la validation des versions canadiennes en français et en anglais du nouvel [Outil d'évaluation des compétences en ligne \(Éducation et compétences en ligne\)](#) de l'OCDE, qui comprend les compétences numériques. Cet outil se fonde sur le PIAAC. L'outil a été mis au point par l'OCDE, l'Educational Testing Services et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) et présenté à l'été 2016.

- c. Un financement a été accordé par l'intermédiaire d'ententes de contribution en vue d'appuyer des projets d'évaluation et de perfectionnement des compétences numériques :

Université du Québec à Montréal (UQAM)

- Dans le cadre de ce projet, on a conçu et mis à l'essai un jeu de formation autonome appelé Neuroludus afin d'aider des particuliers à évaluer et à améliorer leurs compétences d'analyse et de traitement de l'information afin d'acquérir et de déployer plus facilement des compétences numériques.
- Le jeu compte 90 niveaux et 3 060 exercices. Il est offert gratuitement en ligne à www.neuroludus.com (en anglais seulement) et comme application gratuite sur Apple Android.
- Il faut en moyenne 12 heures de jeu pour permettre aux joueurs de modifier leur style cognitif et améliorer considérablement leurs compétences de traitement de l'information.

Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC), Restigouche

- Dans le cadre de ce projet, on a élaboré des documents et des outils de formation pour appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) dans des régions rurales à l'échelle du Canada dans la détermination de besoins organisationnels et l'amélioration des compétences numériques de leurs employés.
- Les PME participantes ont réussi à appuyer plus efficacement leurs employés au moment d'évaluer et de perfectionner leurs compétences numériques.
- Les employés dont les compétences en matière d'alphabétisation étaient plus faibles ont connu des améliorations les plus marquées des notes de compétences numériques que ceux qui possédaient des compétences meilleures en matière d'alphabétisation. La confiance des participants à l'égard des technologies de l'information et des communications (TIC) a aussi augmenté considérablement.
- Les employeurs ont relevé des améliorations des compétences numériques et du niveau de compétence dans les TIC, ainsi que de meilleures attitudes relativement à la formation liée au travail et aux compétences numériques.
- Le projet alimentera les discussions sur les évaluations des compétences numériques et il mettra à profit des possibilités d'améliorer l'accès par les Canadiens et les Canadiennes à de la formation et à des mécanismes de soutien pour rendre le marché du travail plus efficient.
- Il est possible d'utiliser le modèle dans tous les secteurs industriels, ce qui appuie ainsi l'apprentissage en ligne de façon plus élargie, en plus de permettre aux PME de tirer profit du perfectionnement des compétences en ligne.

Leçons retenues

- a. Des résultats et des leçons supplémentaires seront présentés lorsque les rapports thématiques seront présentés.

- b. De la portion de l'activité financée par EDSC, des défis importants sont surgis au moment de recruter des participants aux essais sur le terrain en français et en anglais. Les participants au test et les administrateurs peuvent communiquer directement avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) afin d'acheter des licences permettant d'accéder aux versions canadiennes en français et en anglais de l'outil. De plus, le gouvernement du Canada continue de développer et de lancer des outils qui permettent aux utilisateurs de visualiser de manière efficace et de comprendre les données. Ces outils comprennent notamment le Portail de données ouvertes et l'InfoBase du SCT.
- c. UQAM
- La formation cérébrale exige un engagement considérable de temps. Les deux obstacles principaux à l'engagement à l'égard de la formation étaient la motivation et l'incitatif.
 - Dans les jeux d'apprentissage en ligne, les joueurs jouent selon leurs propres conditions et peuvent arrêter de jouer lorsqu'ils croient avoir obtenu ce qu'ils veulent du jeu.
 - Il est possible que des groupes à revenu modeste soient exclus de ce genre d'activité d'apprentissage s'ils doivent payer des frais d'utilisateur. Conjugué à d'autres obstacles, cela pourrait donner lieu à un nouveau genre de division numérique. On a recommandé de rendre la formation gratuite et facilement accessible à tous (comme elle l'était pendant ce projet). L'apprentissage mixte a été cerné comme une bonne pratique, avec d'autres mesures de soutien (comme des mentors) offerts à ceux qui en ont besoin.

CBDC

- Les participants ont aimé avec la souplesse d'accéder à la plateforme d'apprentissage en ligne à des moments et des endroits différents.
- L'apprentissage mixte a été cerné comme une bonne pratique, car on a indiqué qu'il serait utile d'avoir une personne désignée dans chaque milieu de travail afin d'agir en tant que coach en milieu de travail et d'appuyer ses collègues lorsqu'ils participent à la formation numérique.

Niveau d'achèvement

- a. Substantiel
- b. Exécuté
- c. Exécuté

Pertinence

Appuyer les principes de la participation citoyenne et contribuer à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services publics en aidant les Canadiens et les Canadiennes à évaluer et à améliorer leurs compétences numériques pour qu'ils puissent tirer avantage des données et de l'information mises à leur disposition par le gouvernement.

Vision

Faciliter l'évaluation des compétences numériques existantes des Canadiens et des Canadiennes, et concevoir des ressources et des initiatives pour améliorer ces compétences, de sorte qu'ils puissent bénéficier des initiatives du gouvernement ouvert du Canada.

Engagement 11 : Engagement fondamental relatif à l'information ouverte

Situation générale: Substantiel

Description: Élargir la communication proactive de l'information sur les activités, les programmes, les politiques et les services du gouvernement, ce qui rendra l'information plus facile à trouver, à consulter et à utiliser.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et Conseil national de recherches (CNR)

Autres acteurs en jeu : Ministères et organismes fédéraux

Volet du gouvernement ouvert : Information ouverte

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Moderniser l'administration des services d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels à l'échelle du gouvernement fédéral :
 - Élargir les services de demande et de paiement en ligne.
 - Permettre la recherche dans les demandes d'AI traitées.
 - Publier des statistiques sur les prolongations et consultations.
 - Étendre la stratégie de formation pangouvernementale.
 - Créer des services et solutions à l'échelle du gouvernement.
- b. Développer et lancer une bibliothèque virtuelle sur le nouveau portail pangouvernemental du gouvernement ouvert.
 - Mener à terme les consultations publiques à l'appui de la mise au point du service de bibliothèque virtuelle.
 - Mettre en place à l'échelle du gouvernement un système et une architecture Web pour la diffusion de ressources d'information gouvernementale au moyen de la bibliothèque virtuelle.
 - Normaliser les procédures de publication, les formats et les métadonnées pour la bibliothèque virtuelle.
- c. Améliorer la gestion et l'accessibilité des documents gouvernementaux, et accélérer les réponses aux demandes de renseignements grâce au déploiement de GCDocs, une solution pangouvernementale de gestion des documents du gouvernement fédéral.
- d. Accroître l'accès des Canadiens aux documents fédéraux en éliminant les restrictions visant les documents fédéraux archivés détenus par Bibliothèque et Archives Canada (BAC).
- e. Mettre au point et mettre à l'essai une plateforme en ligne unique de découverte et d'accès aux collections et aux services des bibliothèques scientifiques fédérales (BSF).
- f. Fournir un accès consolidé pour la recherche dans l'information réglementaire des ministères et organismes fédéraux qui exercent des activités de réglementation.
- g. Améliorer l'accès à l'intégralité de l'information et des services en ligne du gouvernement du Canada sur le nouveau site canada.ca pour l'ensemble du gouvernement :

- conception intuitive axée sur l'utilisateur et fondée sur des normes Web pangouvernementales;
- fonction de recherche pangouvernementale;
- accès plus rapide aux services et à l'information fréquemment utilisés.

Résultats finaux

- a. Douze nouvelles institutions se sont jointes au projet-pilote de [Demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels \(AIPRP\) en ligne](#), y compris deux ministères ayant des demandes d'AIPRP de haut niveau : Services publics et Approvisionnement Canada et Emploi et Développement social Canada. Trente-trois institutions peuvent désormais recevoir des demandes de type « demander et payer » d'AI en ligne. Ces 33 institutions reçoivent 90 % du total des demandes d'accès à l'information reçues par le gouvernement en 2014-2015. Le pourcentage des demandes d'AIPRP soumises en ligne a augmenté de 61 % en 2014-2015 à 72 % en 2015-2016.

Les Canadiens et les Canadiennes ont désormais accès à une [base de données consultable des demandes d'accès à l'information complétées](#) dans le site ouvert.canada.ca. En outre, les utilisateurs peuvent faire ce qui suit :

- présenter des demandes informelles en ligne pour obtenir les documents diffusés en réponse à une demande d'AIPRP particulière;
- télécharger tous les sommaires de demandes d'AI en tant que [jeu de données unique lisible par machine](#).

Les institutions couvertes par la [Directive sur l'application de la Loi sur l'accès à l'information](#) affichent maintenant des sommaires des demandes d'AI terminée directement dans ouvert.canada.ca.

Les données sur des demandes d'accès à l'information et à des renseignements personnels, y compris les renseignements sur les prolongations et les consultations liées aux demandes d'accès, font partie des renseignements statistiques affichés [ici](#) et divulgués en tant que données ouvertes dans ouvert.canada.ca.

En 2014, la Division des politiques de l'information et de la protection des renseignements personnels a mis sur pied un comité directeur des directeurs généraux sur la vision modernisée du programme de formation sur l'AIPRP. Cette vision proposée avait pour but de concevoir une approche pangouvernementale cohérente et rentable à l'égard de l'AIPRP, qui réduirait le dédoublement et les redondances dans les ressources financières, humaines et documentaires d'une institution à l'autre.

Le comité directeur a établi six secteurs prioritaires de formation sur l'AIPRP. Voici ces secteurs prioritaires :

- évaluation des facteurs relatifs à la vie privée;

- établissement de rapports, gestion et prévention des atteintes à la vie privée;
- séance de sensibilisation à l'AIPRP pour le cadre supérieur du gouvernement;
- documents confidentiels du Cabinet et processus révisé de consultation;
- exemptions les plus souvent invoquées;
- sensibilisation générale à l'AIPRP.

Une approche collaborative a été adoptée, où un certain nombre de ministères ont dirigé l'élaboration de composantes de formation pour chacune de ces priorités. Ces composantes devaient être mises en œuvre dans le cadre d'une approche par étapes, qui servirait de stratégie fondamentale de sensibilisation à l'AIPRP, couvrant le gouvernement dans son ensemble.

L'École de la fonction publique du Canada offre actuellement des cours généraux de sensibilisation à l'AIPRP aux employés et des cours précis pour les spécialistes de l'AIPRP (Principes de base de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels et Accès à l'information au gouvernement du Canada et protection des renseignements personnels au gouvernement du Canada). En outre, le ministère des Pêches et des Océans a donné la formation de sensibilisation à l'AIPRP aux cadres supérieurs, tandis que Santé Canada a conçu le module en ligne des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, qui est actuellement offerte dans quelques ministères. Les modules de formation pour les trois secteurs prioritaires restants se trouvent à des étapes d'achèvement différentes.

Les institutions poursuivront leur collaboration afin de faire progresser ce travail lorsque des ressources supplémentaires seront offertes, au cours de la période allant de 2016 à 2018, y compris l'achèvement des modules de formation pour ces secteurs prioritaires et l'intégration de tous les modules de formation en un programme de sensibilisation général à l'AIPRP.

- b. En mai 2015, des bibliothécaires canadiens et des experts de la gestion de l'information du gouvernement ont été consultés sur l'évolution prévue du Portail d'information ouverte. Le [Portail d'information ouverte](#) du gouvernement du Canada a été lancé et intégré à ouvert.canada.ca. Les progrès réalisés jusqu'à maintenant sont réputés constituer la phase 1 de l'élaboration du portail.

Le portail a regroupé et offert un accès unique et consultable à plus de 170 000 ressources documentaires électroniques de la collection de publications du gouvernement du Canada (publications.gc.ca) et de Bibliothèque et Archives Canada. Toutes les ressources documentaires offertes peuvent être téléchargées gratuitement par l'intermédiaire de ce service et possèdent une licence en vertu de la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#). Un profil commun des métadonnées pour l'information et les données ouvertes a été dressé et échangé avec les spécialistes des données et de l'information à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement du Canada.

- c. Une évaluation du degré de préparation a été menée afin d'appuyer l'établissement des priorités pour la mise en place de GCDocs dans les institutions fédérales, et un plan d'intégration a été élaboré et approuvé.

De plus, une série d'outils et de ressources normalisés a été élaborée afin d'assurer la mise en œuvre uniforme dans les ministères, notamment :

- Configuration de la base commune de gestion de l'information (BCGI) : paramètres de configuration obligatoires en fonction des règles des systèmes, et de l'architecture de métadonnées et d'information.
- Configuration commune de la structure de gouvernance et d'archivage des applications pour Microsoft SharePoint afin d'adopter une approche commune pour l'utilisation et la mise en service de logiciels de collaboration compatibles avec GCDocs.

Environ 125 000 utilisateurs ont accès à GCDocs ou au SGDDI (son prédécesseur) et plus de 25 000 utilisateurs de 11 ministères pour le service géré par SPAC. Six ministères ont déployé GCDocs sur le réseau secret.

- d. Afin d'appuyer cet engagement, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a lancé un nouveau processus fondé sur le risque intitulé « examen en bloc », un examen systématique de blocs ou de séries de dossiers du gouvernement détenues dans les fonds permanents de BAC. Ce projet ouvrira un plus grand nombre de documents du gouvernement fédéral, conformation à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.
- 9 621 034 pages ont été examinées et 8 829 282 pages ont été ouvertes depuis le 1^{er} juillet 2014.

Afin d'appuyer son [Cadre de politique d'accès](#), Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a présenté une version provisoire de sa Directive pour rendre le patrimoine documentaire du gouvernement du Canada disponible afin de réduire au minimum les restrictions juridiques et stratégiques qui entravent l'accès aux fonds fédéraux détenus par BAC. Cet instrument appuiera la conformité du gouvernement du Canada à l'exigence 6.5 de la Directive sur le gouvernement ouvert du SCT.

- e. Le portail des BSF pour la découverte et la gestion des collections de bibliothèques communes a été mise en œuvre pour le personnel ministériel de quatre ministères scientifiques, y compris Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Santé Canada (SC), le Conseil national de recherches (CNR) et Ressources naturelles Canada (RNCAN). Un financement et un soutien partagés ont été élaborés pour les activités continues.

BAC a offert de l'aide au besoin tout au long du projet.

- f. Le plan de mise en œuvre pour offrir une capacité de recherche d'information réglementaire est terminé.

En tant que mesure intérimaire, des liens vers l'information réglementaire de tous les ministères et organismes ont été regroupés dans une page que les utilisateurs peuvent trouver facilement.

<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/politique/min.html>

Un prototype de travail du dépôt consultable a été créé. Ce prototype a été mis à l'essai dans des groupes de discussion et auprès d'utilisateurs; des mises au point y ont été apportées à la lumière de cette rétroaction.

La migration du contenu vers le dépôt consultable coïncidera avec la migration générale des sites Web ministériels vers canada.ca et le dépôt consultable sera offert aux Canadiens lorsqu'une masse critique de contenu aura été réunie.

- g. Dans le cadre de notre premier Plan d'action, canada.ca a été lancé en décembre 2014 afin de réunir le contenu de 1 500 sites Web fédéraux en un seul site Web pangouvernemental axé sur l'utilisateur.
- Les services et l'information du gouvernement du Canada les plus fréquemment utilisés figurent au premier plan dans le site canada.ca afin d'accélérer et de faciliter l'accès des utilisateurs.
 - Les sites Web de deux ministères ont effectué leur migration vers canada.ca, et, en juin 2016, 88 restent à migrer.
 - L'approvisionnement, la configuration initiale et le déploiement d'un service Web géré dans le nuage (Adobe, Amazon et Akamai sont les fournisseurs) ont été achevés.
 - Les résultats des tests de facilité d'emploi de canada.ca menés avec l'aide d'une équipe de 3 400 Canadiens et Canadiennes ont permis d'apporter des améliorations clés, y compris quelques changements aux thèmes qui aident les utilisateurs à naviguer dans le site.

Leçons retenues

- a. Le projet-pilote actuel a atteint sa capacité maximale : 33 institutions utilisent le service. Le projet-pilote a montré qu'il est possible d'avoir un canal en ligne pour la réception des demandes d'AIPRP. Le gouvernement du Canada a annoncé dans le Budget de 2016 qu'il permettrait aux Canadiens et aux Canadiennes de consulter plus facilement les renseignements du gouvernement, y compris leurs renseignements personnels, par la création d'un site Web central simple, où les Canadiens et les Canadiennes peuvent soumettre des demandes à n'importe quelle institution du gouvernement. Le travail de conception de ce site Web s'est amorcé. La première phase de déploiement est prévue en 2018.
- L'une des pratiques exemplaires clés ayant mené à la réussite de cette mesure de suivi est la mobilisation précoce et régulière auprès des institutions afin de les appuyer dans l'atteinte de leurs besoins en affichage.
- Le projet-pilote [Demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels \(AIPRP\) en ligne](#) s'est avéré une approche précieuse pour mettre à l'essai la possibilité d'avoir un canal en ligne pour la réception des demandes d'AIPRP.

La principale leçon retenue résidait dans l'importance d'attribuer des ressources afin d'offrir un soutien continu et d'assurer la coordination d'initiatives horizontales.

- b. Le Portail d'information ouverte est un engagement continu et un travail évolutif, qui a été reporté jusqu'au troisième Plan biennuel (2016-2018) afin de poursuivre la phase suivante de la création du portail.
- c. Il s'agit d'un engagement continu et d'un travail évolutif, qui exige de déployer des efforts considérables. Le gouvernement cherche à accroître sa capacité à réaliser des progrès par rapport à cette initiative
- d. L'un des défis continus avec lesquels les ministères seront aux prises consiste à s'assurer que les restrictions juridiques et politiques sur l'accès, qui englobent la sécurité et l'AIPRP, sont abordées de façon appropriée.
- e. Des signes positifs montrent que les BSF s'accroissent bien et qu'il est possible d'étendre des partenariats afin d'inclure d'autres ministères. La plateforme de technologie partagée a prouvé le potentiel de modernisation abordable de la prestation de services de bibliothèque à un coût abordable. L'expérience acquise à la suite de l'intégration de la première vague de ministères et organismes sera mise en application aux adoptants éventuels des BSF. Des actifs comme les plans de projet, les matrices de responsabilisation, la schématisation des processus opérationnels et les modèles de financement et d'établissement des coûts seront réutilisés dans le cadre de mises en œuvre futures.
- f. s.o.
- g. s.o.

Niveau d'achèvement

- a. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)
- b. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- c. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- d. Substantiel (Transféré au Plan de 2016-2018)
- e. Exécuté
- f. Substantiel
- g. Exécuté

Produits livrables supplémentaires au-delà du Plan d'action

Travail en cours pour numériser 32 millions d'images liées à la Première Guerre mondiale et les rendre disponibles en ligne. Plus de 10 millions d'images ont été numérisées du 1er juillet 2014 au 30 juin 2016. En 2015-2016, BAC a mené le projet d'archivage dans le Web le plus important jamais effectué pour une élection fédérale (1,6 téraoctet) et a collecté des sites Web sur le Centenaire de la Première Guerre mondiale, la Commission de vérité et de réconciliation (qui deviendra le cœur d'une archive Web pancanadienne dirigée par le Centre national de la vérité et de la réconciliation à compter de septembre 2016) et indexe actuellement des données pour les collections de Rio 2016 et de Canada 150. En mars 2016, BAC a lancé de nouveau les Archives du Web du gouvernement du Canada (AWGC), qui offre désormais un accès public à la plupart de nos fonds d'archives Web fédérales collectées de décembre 2005 à décembre 2015. BAC a effectué une cinquième collecte approfondie de la totalité de la présence Web fédérale en 2015-2016.

Pertinence

Appuyer les principes de transparence et de responsabilisation, et contribuer à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public, à accroître l'intégrité publique et à gérer efficacement les ressources publiques en mettant en œuvre des solutions afin d'améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux données et à l'information du gouvernement.

Vision

L'engagement fondamental relatif à l'information ouverte favorise les changements ambitieux à l'échelle du gouvernement de plusieurs façons :

- Transformer l'administration de l'accès à l'information dans l'ensemble du gouvernement et faciliter les réponses efficaces et efficaces aux demandes portant sur les données et l'information fédérales.
- Accroître la capacité des ministères à répondre rapidement aux demandes de renseignements en améliorant la gestion intégrée des documents du gouvernement fédéral et en éliminant les restrictions d'accès aux archives fédérales.
- Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès centralisé aux fins de recherche aux publications, aux lois et aux règlements ainsi qu'à l'information et aux services d'autres ordres de gouvernements au moyen de portails et de plateformes communs à l'échelle du gouvernement.

Engagement 12 : Consultations auprès des Canadiens**Situation générale: Incomplète**

Description: Élargir la communication proactive de l'information sur les activités, les programmes, les politiques et les services du gouvernement, ce qui rendra l'information plus facile à trouver, à consulter et à utiliser.

Ministère responsable: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), Bureau du Conseil privé (BCP)

Autres acteurs en jeu : Ministères et organismes fédéraux

Volet du gouvernement ouvert : Dialogue ouvert

Période de déclaration : Fin de parcours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016)

Produits livrables

- a. Améliorer le site existant Consultation auprès des Canadiens afin de faciliter l'accès à l'information sur les activités de consultation fédérales pour les citoyens.
- b. Mettre au point et lancer un nouveau portail pangouvernemental de consultation afin de faire connaître les possibilités de participation du public, d'organiser des consultations en ligne et de communiquer les résultats des consultations terminées.

- c. Élargir l'utilisation des médias sociaux au sein du gouvernement pour permettre aux ministères et aux programmes de joindre les Canadiens et les Canadiennes de façons novatrices, et renforcer l'engagement à l'appui des services axés sur le citoyen.
- d. Mettre en place une série de principes et de normes pour les consultations publiques, conjointement avec les citoyens et la société civile.
- e. Mener des consultations ciblées sur différents thèmes du gouvernement ouvert auprès de groupes clés au Canada (p. ex., jeunes, populations autochtones).

Résultats finaux

- a. Le site Web [Consultations auprès des Canadiens](#) a été lancé de nouveau le 18 décembre 2014 dans le site Web canada.ca, et il comporte des améliorations en vue de permettre d'accéder plus facilement à l'information sur les activités de consultation fédérales pour les citoyens.
- b. Les exigences opérationnelles de haut niveau ont été définies pour orienter la mise au point d'un nouveau portail de consultation que les Canadiens et les Canadiennes peuvent utiliser pour découvrir et surveiller les résultats des consultations publiques fédérales et participer à celles qui les intéressent. Voici les principales caractéristiques du nouveau portail de consultation :
 - un calendrier unifié des consultations dans l'ensemble du gouvernement;
 - une fonction de recherche améliorée;
 - des avis et des abonnements;
 - des rapports et des résultats.

Le gouvernement du Canada a pris part au « Civic Design Jam » organisé par MaRS le 26 juin 2015 à Toronto (Ontario), où le gouvernement du Canada a obtenu des idées et des prototypes de conception de portail de consultation en ligne de développeurs, de programmeurs, d'autres représentants du gouvernement et de la société civile. Les prototypes et les produits provenant de cet événement contribueront à l'élaboration des exigences opérationnelles et techniques du nouveau portail de consultation.

En outre, pour répondre au besoin d'offrir des possibilités de mobilisation utile et efficace des intervenants et des citoyens, le gouvernement du Canada a mis en place une offre à commandes pour des [Services de consultation et de participation des intervenants et des citoyens](#).

Au moyen de ce mécanisme, les ministères et organismes ont accès aux services d'entreprises qualifiées ayant la capacité et l'expertise voulues pour entreprendre l'élaboration, la planification et la réalisation d'activités de consultation et de mobilisation en personne et en ligne auprès des intervenants et des citoyens, afin de répondre aux besoins.

- c. Le SCT a présenté un ensemble d'instruments de politique qui plaident en faveur de l'utilisation des médias sociaux et qui garantissent que les comptes des médias sociaux du gouvernement du Canada sont uniformes et qu'ils respectent les exigences liées à l'accessibilité et aux langues officielles.

Afin d'appuyer la mise en œuvre de ces politiques, un certain nombre d'activités clés sont en cours :

- Mai 2016 : La nouvelle [Politique sur les communications et l'image de marque](#) et la [Directive sur la gestion des communications](#) mettent un accent accru sur l'utilisation de médias et de plateformes numériques, y compris les médias sociaux et le Web (et mettent l'accent sur l'analyse des médias sociaux et du Web pour évaluer les répercussions). Elles offrent des processus clairs, une coordination et une approche commune pour gérer les comptes des médias sociaux.
 - L'intégration de ministères fédérale vers une solution hébergée de gestion des comptes de médias sociaux (Hootsuite) est en cours.
 - Un groupe de travail interministériel sur les médias sociaux offre une orientation aux ministères afin qu'ils puissent accroître l'utilisation de leurs comptes officiels de médias sociaux.
 - Une [communauté de pratique des médias sociaux](#) (remarque : GCpédia n'est pas accessible au public) parrainée par le Bureau de la collectivité des communications s'emploie à aider à changer la culture et à adapter les processus de communications au paysage en évolution des médias sociaux.
 - Depuis 2014, dans le cadre de la Journée de la publicité numérique du gouvernement du Canada informe les participants sur les tout derniers outils des médias sociaux et les tendances qui se dégagent de Facebook, Twitter, Google et LinkedIn, entre autres, [97 % des participants estimaient que l'information était utile à leur travail](#) (en anglais seulement).
 - Une formation sur l'utilisation efficace des médias sociaux est maintenant plus que jamais un secteur d'intérêt, par l'intermédiaire du [Bureau de la collectivité des communications](#) et la Direction de la coordination de la publicité et des partenariats.
- d. Une analyse environnementale de l'orientation interne et externe sur les consultations a été menée. Des principes directeurs préliminaires pour les consultations publiques ont été élaborés et validés avec des représentants de la société civile, y compris dans le cadre de discussions pendant le Forum canadien du dialogue ouvert.

En outre, des consultations externes visant à appuyer l'élaboration de principes de consultation publique ont été menées dans le cadre du Congrès des sciences humaines, le 4 juin 2015. De plus, des consultations internes sont en cours pour définir les principes, les normes et les pratiques exemplaires pour les consultations publiques et les médias sociaux.

- e. Des consultations ont été menées auprès de groupes ciblés afin d'appuyer la mise en œuvre d'engagements clés du deuxième Plan d'action du Canada, y compris l'instauration de la nouvelle loi sur la déclaration obligatoire pour les sociétés extractives, qui a été étayée par des discussions avec des intervenants autochtones.

Des consultations sur le gouvernement ouvert pour le troisième plan du Canada comprenaient une sensibilisation précise des jeunes entrepreneurs, d'innovateurs, des dirigeants du milieu des affaires et de la société civile par l'intermédiaire du Sommet national de la stratégie sur le leadership et l'innovation chez les jeunes.

Le SCT a amorcé un dialogue sur la gouvernance et la souveraineté des données des Premières nations avec des spécialistes des données des Premières nations, afin d'explorer des possibilités de collaboration.

Leçons retenues

- a. La mise à l'essai auprès des utilisateurs n'a pas de prix pour créer des services en ligne efficaces. Il peut y avoir des possibilités, à l'avenir, de relier plus clairement les renseignements et les données disponibles aux efforts de consultation en cours.
- b. Le besoin opérationnel peut être compris de multiples façons. Il faut communiquer continuellement afin de naviguer de façon optimale parmi les exigences. Les besoins des entreprises peuvent être complexes. Il y a un vaste éventail de besoin à l'échelle de l'éventail de la mobilisation et aucune solution unique ne peut répondre à tous les besoins.
- c. Même si l'adoption de nouveaux canaux et de nouvelles approches a progressé, il reste du travail à accomplir, à mesure que les représentants du gouvernement apprennent comment utiliser de façon optimale les médias sociaux, à l'interne et à l'externe, font la différence entre des publics ciblés et mesurent et comprennent mieux la satisfaction de la clientèle.
- d. Nous avons sous-estimé l'ampleur de l'intérêt de groupes internes et externes au gouvernement à l'égard de l'élaboration et des résultats des principes de mobilisation et nous avons dû revoir notre approche afin de répondre à un plus grand nombre de besoins et d'intérêts.
- e. L'équipe du Gouvernement ouvert accroît actuellement sa capacité. Auparavant, les possibilités de mener des consultations ciblées étaient limitées en raison de l'absence de ressources exclusives. Afin de réussir à établir des relations avec des populations clés au Canada, des ressources continues et exclusives sont requises, ainsi qu'une planification à plus long terme.

Niveau d'achèvement

- a. Exécuté
- b. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- c. Limité
- d. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)
- e. Limité (Transféré au Plan de 2016-2018)

Produits livrables supplémentaires au-delà du Plan d'action

Le Bureau du Conseil privé dirige un projet de communications numériques en vue de renforcer la capacité à changer la culture, les politiques et les produits pour adopter une approche plus numérique et plus sociale. Parmi les activités menées, notons l'élaboration d'un manuel de communications numérique (automne 2015).

Pertinence

Appuyer les principes de la participation citoyenne et contribuer à relever les grands défis du PGO consistant à améliorer les services au public en adoptant des normes, des approches et des pratiques exemplaires afin de favoriser l'engagement robuste, inclusif et ouvert des citoyens à l'appui de l'élaboration et de l'exécution des programmes et services fédéraux.

Vision

Adopter des solutions novatrices à l'échelle du gouvernement pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de s'informer au sujet des consultations fédérales qui les intéressent et d'y participer plus facilement.

5. Conclusion et prochaines étapes

Dans l'esprit du PGO, le Canada a pris des engagements ambitieux dans son Plan de 2014-2016. En dépit des meilleurs efforts qu'il a déployés, le Canada n'a pas atteint l'ensemble de ses buts. Le présent rapport d'auto-évaluation de fin de parcours se veut une tentative de souligner nos réussites, mais aussi de garantir la transparence, par l'échange de nos leçons louables.

Le présent rapport d'auto-évaluation de fin de parcours est l'une des façons qui permettent aux citoyens et aux intervenants de surveiller les progrès que le Canada réalise en vue d'atteindre les engagements présentés dans son Plan d'action. Le Plan de 2014-2016 a fait l'expérience de nouvelles activités novatrices de gouvernement ouvert et il a commencé à jeter les bases de l'accroissement de l'ouverture et de la transparence.

Le Canada poursuit ses efforts afin de transformer l'environnement, les processus et la culture de travail de la fonction publique afin d'en faire un où les programmes, les services et l'information sont à la fois ouverts par défaut et ouverts par conception. Le gouvernement du Canada collabore étroitement avec la société civile et les Canadiens en vue de faire mieux comprendre le fonctionnement du gouvernement et de favoriser l'accroissement de la participation et du dialogue relativement aux activités du gouvernement. Comme le montre le présent rapport, l'engagement à faire progresser le gouvernement ouvert est partagé entre les ministères et organismes fédéraux. À l'avenir, le gouvernement du Canada cherchera à approfondir l'engagement et la collaboration avec d'autres ordres de gouvernements, la société civile et les intervenants en jeu.

Prochaines étapes

Les efforts déployés par le Canada à l'égard du gouvernement ouvert ont généré un changement à l'échelle de la fonction publique fédérale. Des progrès considérables ont été réalisés par rapport à la mise en œuvre du Plan de 2014-2016 pour un gouvernement ouvert,

mais il reste beaucoup à faire au cours des prochaines années pour respecter des engagements de plus en plus ambitieux pour les Canadiens et les Canadiennes.

Dites-nous ce que vous en pensez. Faites part de vos réflexions à propos de ce rapport et des réalisations du Canada à l'équipe du Gouvernement ouvert. Donnez-nous des idées qui nous aideront à surmonter les défis avec lesquels nous sommes aux prises. Il vous est toujours possible de communiquer avec nous, à open-ouvert@tbs-sct.gc.ca.

À moyen terme, nous nous fixons le but de commencer à intégrer les pratiques de gouvernement ouvert dans les processus, les politiques et les programmes généraux du gouvernement du Canada. Nous avons comme objectif de mettre de plus en plus en application une optique de gouvernement ouvert à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes.

À l'avenir, le gouvernement du Canada est résolu à accélérer, à étendre et à accroître sa transparence et sa reddition de comptes. Cet engagement se reflète dans le nouveau plan du Canada pour 2016-2018, le [troisième Plan biannuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#).

Annexe : S'attaquer aux grands défis du PGO

Chacun des engagements du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert de 2014-2016 appuie l'un des cinq grands défis cernés par le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) ou plusieurs d'entre eux :

- GD1 – Améliorer les services publics
- GD2 – Accroître l'intégrité publique
- GD3 – Gérer efficacement les ressources publiques
- GD4 – Créer des collectivités plus sûres
- GD5 – Accroître la responsabilisation des entreprises

Engagements	Grands défis				
	GD	GD2	GD3	GD4	GD5
ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX					
1. Directive sur le gouvernement ouvert	X	X	X		
ENGAGEMENTS RELATIFS AUX DONNÉES OUVERTES					
2. Données ouvertes du Canada	X				
3. Institut des données ouvertes	X				
4. Données ouvertes pour le développement (DOD)	X	X	X		
5. Engagement fondamental relatif aux données ouvertes	X		X		
ENGAGEMENTS RELATIFS À L'INFORMATION OUVERTE					
6. Science ouverte	X		X		
7. Déclaration obligatoire pour le secteur extractif	X	X	X		X
8. Processus ouvert d'octroi de contrats	X				
9. Information ouverte sur les budgets et les dépenses	X	X	X		
10. Alphabétisation numérique	X				
11. Engagement fondamental relatif à l'information ouverte	X	X	X		
ENGAGEMENT RELATIF AU DIALOGUE OUVERT					
12. Consultations auprès des Canadiens	X				